

Séance publique du 18 décembre 2007

Délibération n° 2007-4621

commission principale : finances et institutions

objet : **Programmation pluriannuelle des investissements - Cadrage des opérations globalisées pour l'exercice 2008**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Le Conseil,

Vu le rapport du 28 novembre 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Les opérations globalisées regroupent des opérations physiques de même nature et de montants inférieurs à 200 k€. Elles concernent principalement les travaux de voirie de proximité, des réseaux d'eau et d'assainissement, les acquisitions foncières, la maintenance des bâtiments, le renouvellement des équipements et véhicules et matériels informatiques.

Elles constituent un moyen souple et rapide d'exécution des actions de proximité pour les services urbains mais aussi un instrument dynamique de la politique foncière de la Communauté urbaine. Elles permettent également d'assurer régularité et continuité dans le renouvellement des équipements nécessaires au bon fonctionnement de l'institution.

Depuis l'année 2002, la Communauté urbaine fixe chaque année le cadre financier global de ces opérations. Ce cadrage autorise la présentation d'un programme d'actions à engager pour l'année à venir dans la limite d'une enveloppe financière.

Les programmes annuels font partie intégrante de la révision annuelle des autorisations de programme. Le Conseil délibère chaque année sur le cadrage de ces programmes afin d'en maîtriser l'évolution et de préserver un volume minimum d'investissement indispensable à la maintenance et au gros entretien du patrimoine communautaire, ainsi qu'à la politique de proximité. A défaut, le vieillissement excessif du patrimoine entraîne des coûts de fonctionnement importants et un remplacement à terme plus onéreux.

Les programmes de l'année 2008 maintiennent, à un niveau identique à 2007, les actions prioritaires du plan de mandat telles que :

- la politique en faveur du logement social qui s'appuie sur une maîtrise foncière par la Communauté urbaine en vue de la revente des terrains et immeubles aux opérateurs du logement social,
- la remise en état des voiries et ouvrages d'art, dans le cadre notamment des opérations de voirie de proximité et du fonds d'initiative communale, et l'accroissement des plantations d'arbres.

Une attention particulière sera également portée cette année sur :

- le gros entretien de la signalisation lumineuse et des systèmes de régulation du trafic,
- la maintenance de l'usine d'incinération de Lyon-sud et les acquisitions de véhicules lourds dans le respect des orientations du plan de mandat en matière de collecte et de traitement des déchets ainsi que dans le domaine de la propreté urbaine.

L'enveloppe pour l'ensemble de ces programmes annuels, pour l'année 2008, représente 125 M€ pour l'ensemble des budgets, soit 100 M€ pour le budget principal, 9,2 M€ pour le budget de l'eau et 15,8 M€ pour le budget de l'assainissement.

Le montant des opérations dans chaque domaine est détaillé dans le tableau qui suit. Le programme pour 2008 des actions à réaliser dans le cadre des opérations globalisées sera présenté au fur et à mesure de leur établissement lors des prochaines séances du conseil de Communauté.

Opérations par thèmes	Programmation 2008 (€ en charge nette)
classement de voies privées	300 000
plantations d'arbres d'alignement	1 600 000
fonds d'initiative communale	5 136 000
grosses réparations	11 000 000
aménagements d'aires de retournement	250 000
sécurité voirie accidentologie routière	400 000
actions de voirie de proximité	16 500 000
démolitions de voirie	400 000
acquisitions foncières préparatoires voirie	1 400 000
aménagements cyclables	1 500 000
total	38 486 000
plan de jalonnement	330 000
bornes mobiles	100 000
réfections de couloir-bus	850 000
aménagements de voirie pour le Sytral	710 000
Criter	1 000 000
signalisation lumineuse et matériels	2 185 000
total	5 175 000
aménagements fluviaux	450 000
aires d'accueil des gens du voyage	100 000
total	550 000
réserves foncières pour logement social	25 000 000
réserves foncières hors logement social	8 200 000
total	33 200 000

bouches de lavage	65 000
centre de recyclage et de stockage des déchets urbains	60 000
usine d'incinération Lyon-sud	3 313 000
réseau hydraulique	1 850 000
eaux pluviales	2 862 000
total	8 150 000
hôtel de Communauté	200 000
entretien des bâtiments communautaires	1 420 000
domaine privé	300 000
entretien des équipements en délégation	502 000
ouvrages d'art	2 270 000
centre d'échanges de Lyon-Perrache	350 000
total	5 042 000
cyberadministration et services	404 000
modernisation, évolution, renouvellement des applications	797 000
équipements et infrastructure de télécommunications	180 000
politique d'équipement informatique	2 013 000
gestion de l'espace nouveaux projets	205 000
Igeo	60 000
total	3 659 000
moyens généraux des services mobiliers et matériels	446 000
matériel technique propreté	342 000
matériel technique voirie	350 000
total	1 138 000
véhicules légers	1 260 000
poids lourds propreté	3 000 000
poids lourds divers services	340 000
total	4 600 000
total enveloppes sur AP budget principal	100 000 000

sécurité distribution, adduction d'eau	500 000
réseau d'eau potable	8 200 000
sécurité de la ressource en eau potable	435 000
modernisation, évolution, renouvellement des applications	53 000
total enveloppes sur AP budget de l'eau	9 188 000
moyens généraux des services mobiliers et matériels	50 000
matériel technique assainissement	900 000
bâtiments assainissement	250 000
stations d'épuration	1 100 000
réseaux d'assainissement	9 150 000
branchements et comptes de tiers	4 000 000
modernisation, évolution, renouvellement des applications	50 000
politique d'équipement informatique	50 000
gestion de l'espace nouveaux projets	298 000
total enveloppes sur AP budget de l'assainissement	15 848 000
total tous budgets	125 036 000

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

1° - Fixe le montant total des opérations globalisées pour l'ensemble des budgets à 125,036 M€ pour les programmes 2008.

2° - Décide, pour cette période, les enveloppes suivantes en charge nette :

- au titre du budget principal :

. actions de voirie de proximité 2008	38 486 000 €
. gestion des trafics routiers 2008	5 175 000 €
. aménagement 2008	550 000 €
. acquisitions foncières 2008	33 200 000 €
. écologie urbaine 2008	8 150 000 €
. maintenance des bâtiments 2008	5 042 000 €
. informatique 2008	3 659 000 €
. mobiliers et matériels 2008	1 138 000 €
. véhicules 2008	4 600 000 €

- au titre du budget de l'eau :	9 188 000 €
- au titre du budget de l'assainissement :	15 848 000 €

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,